

Comme nous l'avons évoqué lors de la dernière réunion des animateurs de juin 2013, quelques modifications ont été apportées au règlement, afin de permettre à un plus grand nombre d'espaces numériques de participer, en fonction de leur emploi du temps.

Vous aurez désormais deux possibilités :

- Exceptionnellement participer au rallye le lundi, mardi ou mercredi matin précédant le 25 sept à 14H, si vraiment vous ne pouvez pas le mercredi 25 après-midi par rapport à votre planning.
- Participer au rallye le mercredi après-midi entre 14H et 17H environ.

REGLEMENT

- **Article 1** : le rallye internet est ouvert à tous les Espaces Numériques de la Porte du Hainaut
- **Article 2** : les inscriptions des équipes pour le défi seront closes le vendredi 20 septembre 2013 à 18H00.
- **Article 3** : une équipe doit être composée de plusieurs participants
- **Article 4** : les recherches devront se dérouler sous la responsabilité d'un animateur qui pourra **conseiller** les participants mais **sans faire la recherche à leur place**.
- **Article 5** : le 13^{ème} défi se déroulera le mercredi 25 septembre 2013 à 14H30 et se terminera à 16H00, et sera organisé par l'Espace Numérique A.Douay de Bouchain.
- **Article 6** : les 15 questions ainsi que la question subsidiaire seront envoyées à chaque équipe par mail. **Il est donc impératif d'envoyer au plus tard le lundi 23 septembre votre adresse de contact à Sandrine.**
- **Article 7** : chaque question permet de marquer de 50 à 300 points. Pour chaque question, la moitié des points sera attribuée pour la bonne réponse et l'autre moitié des points pour l'adresse précise de la page internet sur laquelle a été trouvé la réponse et/ou la photo indice.
- **Article 8** : les équipes devront envoyer chaque réponse par messagerie instantanée (Skype) en précisant l'adresse complète de la page internet à laquelle apparaît la réponse. Les réponses seront de préférence transmises **au fur et à mesure** de la recherche, sans forcément respecter l'ordre des questions. Un effort particulier est demandé pour la rédaction des réponses avec l'utilisation d'un langage correct et notamment en évitant le langage SMS.
- **Article 9** : l'équipe ayant totalisé le plus grand nombre de points sera déclarée vainqueur. En cas d'égalité, le classement sera affiné à l'aide de la question subsidiaire.
- **Article 10** : l'esprit du rallye est de participer à une petite compétition sans qu'il n'y ait réellement d'enjeu.
- **Article 11** : à l'issue du temps de recherche (1H30) un temps sera accordé afin que les différentes équipes puissent échanger en visioconférence, ou par messagerie instantanée, sur leur ressenti par rapport au jeu.
- **Article 12** : les résultats du défi seront communiqués le mercredi dès que possible.
- **Article 13** : le prochain rallye devrait être organisé par Aline Dusart